

# La gabusienne



Mensuel d'information communale,  
les articles à paraître doivent  
être déposés en Mairie ou envoyés par  
mail [mairie.saintbarth@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintbarth@wanadoo.fr)  
Rédaction—Administration et impression -  
Mairie de St Barthélemy

Lundi 8 h 30 - 12 h00  
13 h 30 - 17 h00  
Mercredi 8 h 30 - 12 h00  
13 h 30 - 17 h00  
Vendredi 8 h 00 - 12 h00  
Tél 04 74 84 63 25

**Sommaire**

- \* Le mot de la municipalité
- \* Quelques règles à respecter
- \* Inscriptions école
- \* Info club de gym
- \* CR du Conseil municipal du 26 mars
- \* Budget 2012
- \* La mission locale rurale de la Bièvre
- \* Nettoyage de printemps
- \* Manifestations

## Le mot de la Municipalité

L'agrément de notre village commence par son cadre naturel, ses champs, ses rivières ses coteaux.

Il se poursuit par l'harmonie de son espace public, ses bâtiments, ses équipements et se confirme par ce qui lui donne son caractère, à travers la richesse et l'originalité de son patrimoine.

Il dépend surtout de la qualité de la vie qui s'y déroule. Pour cela, des points de convivialité sont essentiels, ils permettent la rencontre de tous les habitants dans une ambiance détendue et chaleureuse.

Dans cet esprit l'Association Oron et Patrimoine a édifié un four à pain, reprenant parfaitement le mode traditionnel de construction de notre région.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à son édification et en particulier le Président Jean CHENAVAS, inspirateur et animateur de l'Association.

**DIMANCHE 10 et 16 juin**  
de 8 à 18 h salle Tony Chabert  
**Élections Législatives**  
Pensez à vous munir de votre carte électeur

**COLLECTE DE SANG**  
**BEAUREPAIRE** salle polyvalente  
lundi 7 mai de 16h30 à 19h

**DECHETERIE DE BEAUREPAIRE**

Lundi	}	8h30 - 11h45
Mardi		13h30 - 17h45
Mercredi		
Jeudi 13h30 - 17h45		
Vendredi } 8h30 - 17h45		
Samedi }		

Tél 04 74 84 61 81 **pensez à votre badge**

**ORDURES MENAGERES**  
ramassage  
le **VENDREDI MATIN**

**POINTS D'APPORT VOLONTAIRE**  
- centre commercial le Suzon  
- place du cimetière  
- atelier municipal

**HALL Mairie** bac pour cartouches lasers et jet d'encre usagées

**BRICOLAGE/ JARDINAGE**  
Horaires à respecter

- \* les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- \* le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- \* le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h

Les barbecues s'installent dans les jardins ou sur les terrasses, les piscines font la joie des petits et des grands... Profitons pleinement des beaux jours.

### Quelques règles sont toutefois à respecter

Il est fondamental de ne pas gêner nos voisins par des nuisances sonores intempestives, par des fumées mal contrôlées pouvant être à l'origine de bien des désagréments.

### Soyons respectueux de notre environnement

Vous avez prévu une soirée qui risque d'être plus animée et bruyante qu'à l'accoutumée : n'oubliez pas d'en informer votre voisinage qui appréciera votre démarche et sera ainsi plus tolérant. Une vigilance constante de notre comportement vis-à-vis des autres est le gage d'une bonne entente, d'une meilleure qualité de vie.

### Soyez prudent !

Afin que vos distractions ne se transforment pas en un véritable cauchemar :  
\* ne laissez aucun espace barbecue sans surveillance, ayez toujours à proximité une réserve d'eau afin de limiter les dégâts en cas de départ du feu,  
\* veillez aux enfants, éloignez-les des risques potentiels liés au feu, ne les laissez pas seuls près de la piscine, même une faible quantité d'eau peut leur être fatale.  
De nombreux accidents sont à déplorer chaque année et nous incitent à la plus grande prudence.

**Année scolaire 2012-2013**  
Ecole Primaire Publique  
Tél : 04.74.79.72.20

**INSCRIPTIONS** : permanences à l'école  
les **jeudis 3, 10 et 24 mai de 8h à 17h**

Merci de vous munir :  
- du carnet de santé de votre enfant,  
- du livret de famille,  
- du certificat d'inscription délivré par la mairie

**CLUB GYM DETENTE**  
adhérent de l'ASTA  
(Association Sportive du Troisième Age)

Ce groupe créé en 1996, permet dans un climat d'amitié, la réalisation d'exercices physiques et respiratoires, mais aussi les fonctions d'attention, de vigilance et d'équilibre, sous la direction de « Mireille ».  
Les cours ont lieu tous les mardis de 10 à 11 heures, même pendant les vacances scolaires, dans la salle polyvalente de ST BARTHELEMY.  
Les inscriptions à ses cours, se font au mois de septembre de chaque année.  
Les adhérents anciens et nouveaux reconnaissent et apprécient les bienfaits de ces séances adaptées aux capacités de nos âges.



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS

## AFFECTATION DES RÉSULTATS 2011

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 322 235.58 euros

DEFICIT D'INVESTISSEMENT - 198 325.76 euros

EXCEDENT GLOBAL + 123 909.82 euros

On répartit l'excédent de fonctionnement en deux parts, l'une vient combler en partie le déficit d'investissement (compte 1068), l'autre reste affectée en section de fonctionnement (compte 002)

Compte 002 186 023 euros

Compte 1068 136 213 euros

## VOTE DES TAUX D'IMPOSITION LOCAUX

M PELISSIER, Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des impôts locaux, notamment :

- les limites de chacun d'après la loi de janvier 1980
- les taux appliqués l'année dernière

Il donne le montant des bases prévisionnelles d'imposition pour l'année 2012.

**Le Conseil après réflexion,**

**DECIDE** à l'unanimité de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2012.

TAUX	BASES	PRODUIT
TH	10.91%	766 700 83 646.97
FB	19.01%	710 700 135 104.07
FNB	58.91%	48 500 28 571.35
TOTAL		247 322.39

## EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012

M BECT expose au Conseil Municipal les conditions de préparation du budget primitif 2012, le programme des travaux, et donne connaissance des différentes prévisions budgétaires de l'année, tant en section de fonctionnement que d'investissement.

Après avoir entendu la proposition de budget

**Le Conseil Municipal à l'unanimité,**

**ADOpte** le budget primitif 2012 arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 690 494 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT : 813 875 euros

## CHOIX DU MODE DE CHAUFFAGE + DEMANDE DE SUBVENTION

M BECT, Adjoint en charge des travaux, expose au Conseil les résultats de l'étude chiffrée réalisée par le Cabinet Yves ARMANI, thermicien.

Plusieurs solutions sont proposées, il demande au Conseil de se prononcer en choisissant le type de chauffage destiné à remplacer la chaudière fuel existante.

**Le Conseil après échanges,** Eu égard, le rapport coût/avantage,

**DECIDE** de retenir la proposition chaudière gaz

**DIT** qu'une procédure de consultation des entreprises sera lancée prochainement en la forme d'un MAPA (marché à procédure adaptée)

**AUTORISE** le Maire à signer l'ensemble des documents afférents

**SOLLICITE** une subvention auprès de la Compagnie GDF (Gaz de France)

au titre du changement de fourniture énergétique.

## DEMANDE DE SUBVENTION TRAVERSÉE DU VILLAGE

M DANNONAY, adjoint en charge de la sécurité, rappelle au Conseil la séance du 22 février lors de laquelle la mission de maîtrise d'œuvre relative à la sécurisation de la traversée du village a été confiée au bureau Alpes Etudes.

Il indique qu'il convient de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général concernant cette opération.

**Le Conseil après en avoir délibéré,**

**SOLLICITE** auprès du Conseil général une subvention au titre des aménagements de sécurité et de l'accessibilité handicapé.

## CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDE CCTB

M BECT, délégué au bureau communautaire, expose au Conseil le projet de convention établi par la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire concernant un groupement de commande relatif à l'accessibilité handicapé de la voirie et des espaces publics

Ce groupement a pour objet la réalisation des plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics et des diagnostics des ERP (établissements recevant du public) sur le territoire des membres du groupement

**Le Conseil après échanges de vues,**

**CONSIDERANT** l'obligation incombant aux communes de rendre accessible aux personnes handicapées la voirie communale et les espaces publics en vertu de la loi 2005-102 du 11 février 2005

**CONSIDERANT** la simplification des procédures et la possibilité de bénéficier de meilleures conditions économiques.

**DECIDE d'adhérer** au groupement de commande proposé

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

## AVANCEMENT DE GRADE

M le Maire rappelle la séance du 21 mai 2008 lors de laquelle le Conseil a fixé à 100 % le taux de promotion applicable à l'ensemble des grades à promouvoir.

Il fait part du tableau d'avancement établi sur proposition du centre de gestion, et indique qu'il y a lieu de proposer sous réserve de réussite à l'examen professionnel :

M Jean-François DE BERSUDER actuellement adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe pour le grade d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe.

**Le Conseil après échange,**

**DECIDE** la création de ce nouveau grade

**CHARGE** le Maire des formalités à accomplir auprès de la Bourse pour l'Emploi

**DIT** que l'arrêté portant tableau d'avancement au grade supérieur sera transmis au contrôle de légalité et au Centre de Gestion

**AUTORISE** le Maire à nommer M DE BERSUDER dans son nouveau grade à compter de son inscription sur la liste d'aptitude d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe.

## BUDGET 2012 : Notre Position

Depuis 2008, année des Elections Municipales, conformément aux engagements que nous avons pris vis-à-vis des Saints-Barthélémiens, notre démarche est constructive et volontariste. C'est ainsi que nous avons voté pour les Budgets 2009 et 2010, années où des investissements que nous préconisons furent réalisés, comme notamment la réfection du stade de Foot, le lancement d'études de faisabilité pour la construction d'une nouvelle cantine, d'un nouveau chauffage pour l'ensemble des locaux communaux, des travaux de sécurisation routière devant le Centre Commercial. Pour 2011, il en fut autrement : devant un budget sans ambition notre groupe s'est abstenu car malgré de nombreux projets sous le coude rien ne s'est réalisé et c'est fort regrettable car avec le système actuel de subventions, une année de perdue hypothèque souvent l'avenir.

Pour 2012, c'est différent, sont inscrits en investissements :

- des travaux de sécurité avec la réalisation d'un plateau surélevé vers le lotissement le clos vert et le lancement d'une étude pour aménager la route départementale au centre du village,
- la construction d'un bâtiment et l'installation d'une chaufferie au gaz pour l'ensemble des locaux communaux,
- des renforcements du réseau d'électrification indispensables.

Nous avons demandé également un effort particulier pour l'entretien de la voirie après le gel de Février.

Ainsi notre groupe a décidé de voter le budget 2012 ainsi que les 3 taxes locales qui restent inchangées. Toutefois nous y mettons une condition : que les travaux promis soient réalisés avant la fin de l'année. Dans le cas contraire nous voterions contre le compte administratif 2012 et contre les prochains budgets

Les Conseillers Municipaux : Bernard GUILLOT, Jean-Pierre EFFANTIN, Jean-Claude FRANDON, Laurent ROUDET, Anne MOLLY-MITTON, Cathy MOREL.

## La MISSION LOCALE RURALE de la BIEVRE

La Mission Locale Rurale de la Bièvre a été créée en 1991. Elle a pour but de favoriser des projets et de mener des actions spécifiques en direction des publics fragilisés.

Elle couvre les territoires des Communautés de Communes de **Beaurepaire, Bièvre-Liers, Bièvre-Est, Bièvre-Chambaran** qui regroupent **70 communes** pour le total actuel de **72.513 habitants**. Elle est dotée de 8 lieux d'accueil, dont un à Beaurepaire.

En 2011 près de 4.000 personnes ont bénéficié d'un des **quatre services** qu'elle propose.

**L'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans.** Il est réalisé par la Mission Orientation Bièvre (M.O.B.) et a accueilli 1.104 jeunes en 2011. Il porte sur quatre axes :

- l'orientation : bilan de compétences, information sur les métiers, stages,
- la formation : (en partenariat avec Pôle-Emploi et les Chambres Consulaires),
- l'emploi : (en partenariat avec Pôle-Emploi) mesures d'aide, techniques de recherche, accompagnement,
- la vie quotidienne : logement, santé, mobilité.

Le budget de la M.O.B. réalisé en 2011 est de 855.511 €. Pour son financement la contribution des Communautés de Communes a été de 71.183 € (= 1 € / habitant), ce qui représente environ 8 % du total. Le budget prévisionnel 2012 est de 875.726. La contribution des Com.Com. passera à 1,05 € / habitant pour 72.513 habitants. Dans ce budget les charges de Personnel représentent 76,5 % du montant total.

**L'accompagnement des allocataires du RSA** (financé par le Conseil Général de l'Isère et porté par la M.O.B.). Il apporte conseil et diagnostic, accompagnement en insertion socioprofessionnelle.

**Les activités de planification et d'éducation familiale** (financées par le Conseil Général). Elles consistent en l'accompagnement de la vie affective et sexuelle, le conseil conjugal et familial, les consultations médicales. En 2011 elles ont concerné 2.200 personnes dont **1.913 scolaires**.

Il y a sept lieux d'accueil, et des temps de rencontre (en particulier au Collège J.Brel à Beaurepaire, à la M.F.R. à St-Barthélemy, au Lycée H.Berlioz à La Côte St-André).

Le réseau médical mis en place compte 14 médecins, 17 pharmaciens, 5 laboratoires.

**Le Conseil pour la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.)** (le Point Relais Information Conseil est financé par le Conseil Régional Rhône-Alpes et porté par la M.O.B.). Il concerne des jeunes sans diplôme mais pouvant se prévaloir d'une expérience professionnelle. La validation de cette expérience par le Conseil sera un atout dans la recherche d'un emploi.

**Coordonnées:** Mission Locale de la Bièvre, 103, rue Chorier 38270 BEAUREPAIRE Tél. 04 74 79 18 18 Fax. 04 74 79 18 19 [mob@mlbievre.com](mailto:mob@mlbievre.com)  
(Site de présentation générale des Missions Locales : [www.missions-locales.org](http://www.missions-locales.org) )

Bruno DANNONAY, Adjoint

## ENVIRONNEMENT : NETTOYAGE de PRINTEMPS !

En cette nouvelle saison, comme le veut une tradition maintenant bien établie, les bénévoles se sont rassemblés près du Stade samedi matin 31 mars. Nous nous sommes réparti les différents secteurs pour aller collecter sur le terrain les déchets jetés sans respect dans notre environnement.

En dépit des moyens mis à la disposition de tous (collecte des ordures ménagères, containers pour le tri sélectif, déchetterie), et malgré les diverses campagnes de sensibilisation, les informations, les efforts d'éducation réalisés, nous devons ramasser chaque année un volume de déchets à peu près égal.

Il serait fastidieux de faire le décompte de tout ce que nous trouvons. Nous remarquons peut-être un peu moins de gros objets, sans doute en raison de notre collecte régulière.

Mais il y a toujours des ordures très variées, des emballages, du verre, des matières plastiques, de la ferraille, des déchets de tailles et d'élagage... et en particulier, vers le sentier du Loup, des bidons découpés contenant des litres d'huiles de vidanges effectuées sur place !

La répétition de cette tâche peut faire naître en nous un sentiment de lassitude et de découragement, voire d'injustice. Nous consacrons une matinée d'efforts pour corriger les conséquences de l'irresponsabilité de quelques-uns.

Chassons ces pensées chagrines de nos esprits ! Entre nous l'ambiance est excellente.

Ces déchets, très polluants pour certains, sont là : il faut les enlever !

Un grand merci à tous les participants.



Bruno DANNONAY, Délégué à l'Environnement

# MANIFESTATIONS

**RESTAURANT LE CHANDELIER**  
35 route de Grenoble  
38260 PAJAY  
**MARDI 1er MAI**  
Journée truitelles  
Renseignements ET réservations  
04 74 84 66 67

**Solid'ARTS**  
Samedi 5 MAI  
20H00  
BEAUREPAIRE  
Salle du Rocher

Musique théâtre solidarité

**MONSTEROUX MILIEU**  
Dimanche 6 mai  
Vente de fleurs  
Organisée par le CCAS

**LIRE AU COIN D'LA RUE**  
festival gratuit  
REVEL-TOURDAN Isère  
LECTURES - SPECTACLES - PATRIMOINE - EXPOS - SLAM - VILLAGE-DU-LIVRE - COINS LECTURE  
SAMEDI 12 MAI

**Théâtre Papagalli**  
«On va tâcher moyen»  
Dimanche 13 Mai  
Salle polyvalente de Beaufort  
à 18h00  
15€/personne  
(à partir de 10 ans)  
Gratuit pour les enfants de -10 ans

**ST BARTHELEMY**  
mardi 8 mai  
VIDE GRENIERS  
Salle polyvalente +parking  
Organisé par le Sou des Ecoles  
buvette; restauration rapide (frites, hot-dog, gâteaux ....)  
Inscriptions et renseignements au 06 61 97 38 28

**PACT**  
Dimanche 20 mai  
VIDE GRENIER  
Organisé par le Sou des Ecoles

**BEAUREPAIRE**  
foire de printemps  
mardi 8 mai  
organisé par les commerçants  
150 exposants  
Circuit en calèche

**MOISSIEU SUR DOLON**  
Restaurant le Balcon des Alpes  
BROCANTE  
dimanche 20 mai  
Inscription avant le 8 mai  
Renseignements au 04 74 79 42 73

**ORON ET PATRIMOINE**

Après plusieurs mois de travaux, utilisant les compétences bénévoles de tous, l'agilité des uns, le professionnalisme des autres, le concours de la municipalité, l'aide obtenue du Vice-Président du Conseil Général et du Député-Maire de Vienne, les membres de l'association « ORON et PATRIMOINE » vont enfin mettre une touche finale à l'édification du « four à pain ».

Aussi, sont-ils heureux et fiers d'inviter tous les habitants de ST BARTHELEMY et leurs voisins à l'inauguration officielle qui se déroulera

**le SAMEDI 19 MAI 2012 à 11h au STADE**

Cette inauguration se veut non seulement la représentativité symbolique du «pain» mais également donner la possibilité de rencontres, de partages et de convivialité entre les habitants de la commune.

**2 juin 2012 20h30**  
**MONSTEROUX Gontard** Gymnase  
**SUPER CONCERT**  
A réserver dès à présent !  
12 €

**MUSIQUE**  
**ON TOURNE**

Jeunes de films sur écran géant

## CINEMA EN PLEIN AIR...

**MOISSIEU SUR DOLON** (parking salle des fêtes) **VENDREDI 1er JUIN** avec l'Association CULTURE ET LOISIRS « L'OURS MONTAGNE »

**JARCIEU** (cour de l'école) **VENDREDI 8 JUIN** avec le SOU DES ECOLES « ZARAJA »

2 euros pour les adultes et gratuit pour les moins de 18 ans Renseignements au 04 74 79 07 20